

ANNEE SCOLAIRE 2012-2013

Inscription à l'école maternelle de votre enfant né(e) en 2009, ou pour les nouveaux arrivants à Bièvres à faire avant le 30 avril 2012

L'inscription se fera uniquement en vous présentant au service scolaire, en Mairie.

- Vous y remplirez la fiche familiale d'inscription.

Et **devrez présenter les originaux et copies** des documents suivants :

- Livret de famille,
- Carte d'identité des deux parents,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Carnet de vaccinations,
- Jugement du tribunal en cas de divorce.

ATTENTION : L'inscription de votre enfant sera prise en compte en Mairie si le dossier est complet.

Nous vous accueillerons les:

- **Lundi** de 13h30 à 17h15
- **Du mardi au vendredi** : de 8h30 à 12h15 et 13h30 à 17h15

Exceptionnellement:

- **Samedi 10 mars et samedi 14 avril** de 8h30 à 12h15.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez joindre

Mme Belhaddad : **01.69.35.39.12** ou Mme Tchérépoff : **01.69.35.15.61**

IMPORTANT: La directrice de l'école souhaitant vous rencontrer avec votre enfant, elle vous téléphonera pour prendre rendez-vous.